

Feuille de Route du secteur de la pêche 2025-2027





LA FEUILLE DE ROUTE CAPITALISE SUR LES ACQUIS DE L'ANCIEN PLAN STRATÉGIQUE HALIEUTIS

1

Génération de forts impacts macro-économiques pour le pays

- **Doublement du PIB sectoriel** qui est passé de 8,9Md dh en 2010 à 15,7Md dh en 2023, soit +7% par an entre 2010-2023- vs. 1,5% sur la période 2001-2007
- **Augmentation de près de 2,4x du chiffre d'affaires à l'export** passant de 13,2Md dh à 30,9 Md dh entre 2009 et 2023, représentant 38% des exportations agroalimentaires et près de 7% des exportations totales marocaines

2

Développement humain

- **Création de plus de 60 000 emplois directs à terre** passant de 66.900 à près de 127.000 entre 2010 et 2023
- **Généralisation de la couverture sociale et médicale à l'ensemble des marins**
- **Augmentation des revenus des pêcheurs** grâce à l'utilisation des contenants normalisés permettant la préservation de la qualité des captures (augmentation de 69% de la valeur des captures depuis 2010 s'élevant à 15,2Md dh en 2023)
- **Amélioration des conditions de travail et renforcement de la sécurité** de la navigation grâce à la mise à niveau de la flotte artisanale et côtière

3

Durabilité de la ressource

- **97% des débarquements sont gérés durablement** grâce à la mise en place de **30 plans d'aménagement**
- Renforcement des moyens de la **recherche scientifique** (plus de **1,6 Md dh d'investissements**)
- **Généralisation de la surveillance VMS** à tous les navires de la pêche côtière et hauturière. La pêche artisanale a été équipée par les RFID

4

Compétitivité du secteur

- **Croissance de 92% des investissements annuels moyens dans l'industrie de la pêche**, en passant de 299M dh pour la période 2000-2009 à 573M dh durant 2010-2023.



*Le Maroc reconnu comme une **référence mondiale** de la **croissance bleue inclusive**, donnant la **priorité à l'humain**, et conciliant **préservation des écosystèmes halieutiques** et **création de la richesse** grâce à des **filières compétitives et résilientes***



La présente FDR repose sur deux fondements déclinés des orientations Royales

La priorisation de l'élément humain

Revenu Minimum Sectoriel
Regroupement en coopératives
Sauvetage
Formation
Organisation

L'intégration des grandes évolutions mondiales

Economie Bleue

Durabilité de la ressource

Intégration de la chaîne de valeur

Développement de l'aquaculture

Innovation

Défis actuels

Changements climatiques
Instabilité de la ressource
Accès des produits au marché de l'UE



+ 20

Ateliers
régionaux

+30

Entretiens et
ateliers avec les
représentants de
l'Administration

4

Séminaires par
filière



Une démarche de **co-construction** pour un
développement du secteur **par et pour ses**
acteurs



- **Création de 18 000 emplois directs**
- **x1,2 Valeur Ajoutée du secteur halieutique à horizon 2027**

Axe 1

Développement des capacités des acteurs

- **100%** des marins saisonniers des segments côtier et artisanal éligibles à l'AMO et aux Alloc. Familiales
- **2** Interprofessions créées
- **300** nouvelles coopératives créées



Axe 2

Renforcement du positionnement du Maroc sur **le marché international** et préservation du patrimoine halieutique

- **x1,2** Chiffre d'affaires à l'export
- **65%** des plans d'aménagement avec fixation des navires à leur port de pêche
- **+14 000** emplois directs à terre



Axe 3

Concrétisation du potentiel aquacole

- **500 M dh** : Chiffre d'affaires des exploitations aquacoles
- **4 000** Emplois directs créés dans les fermes et unités d'intrants



Axe 4

Dynamisation du **marché local**

- **19 kg** de Consommation nationale des produits de la mer par habitant
- **+8** Nouveaux marchés de proximité
- **+2** Nouveaux marchés de gros



En synthèse, une FDR de développement du secteur articulée autour de 17 Programmes/Projets et 87 sous plans d'action



Axe 1 Développement des capacités des acteurs pour réussir le développement du secteur

- 1.1 Amélioration des conditions de travail et promotion socio-économique des gens de mer
- 1.2 Appui aux coopératives de pêche et d'aquaculture et aux activités génératrices de revenus
- 1.3 Amélioration de l'offre de formation
- 1.4 Renforcement de la gouvernance du secteur
- 1.5 Elaboration et déploiement de la stratégie digitale de l'administration
- 1.6 Révision de la fiscalité du secteur et de la diversification des sources de financement
- 1.7 Refonte de l'organisation de l'Administration de la pêche maritime et renforcement de la gestion RH



Axe 2 Renforcement du positionnement du Maroc sur le marché international des filières de la mer, en préservant le patrimoine halieutique des générations futures

- 2.1 Renforcement de la compétitivité et l'innovation des industries de transformation
- 2.2 Renforcement de l'écosystème de R&D et d'innovation halieutique et aquacole
- 2.3 Gestion responsable des écosystèmes marins dans le cadre de l'Economie bleue
- 2.4 Consolidation de l'aménagement des pêcheries
- 2.5 Renforcement du contrôle des activités de la pêche
- 2.6 Eriger les VDP/PDA en micro-pôles économiques inclusifs



Axe 3 Concrétisation de notre plein potentiel aquacole, gisement de croissance du secteur

- 3.1 Appui au développement de la production aquacole
- 3.2 Appui à l'intégration des filières et à l'innovation aquacole



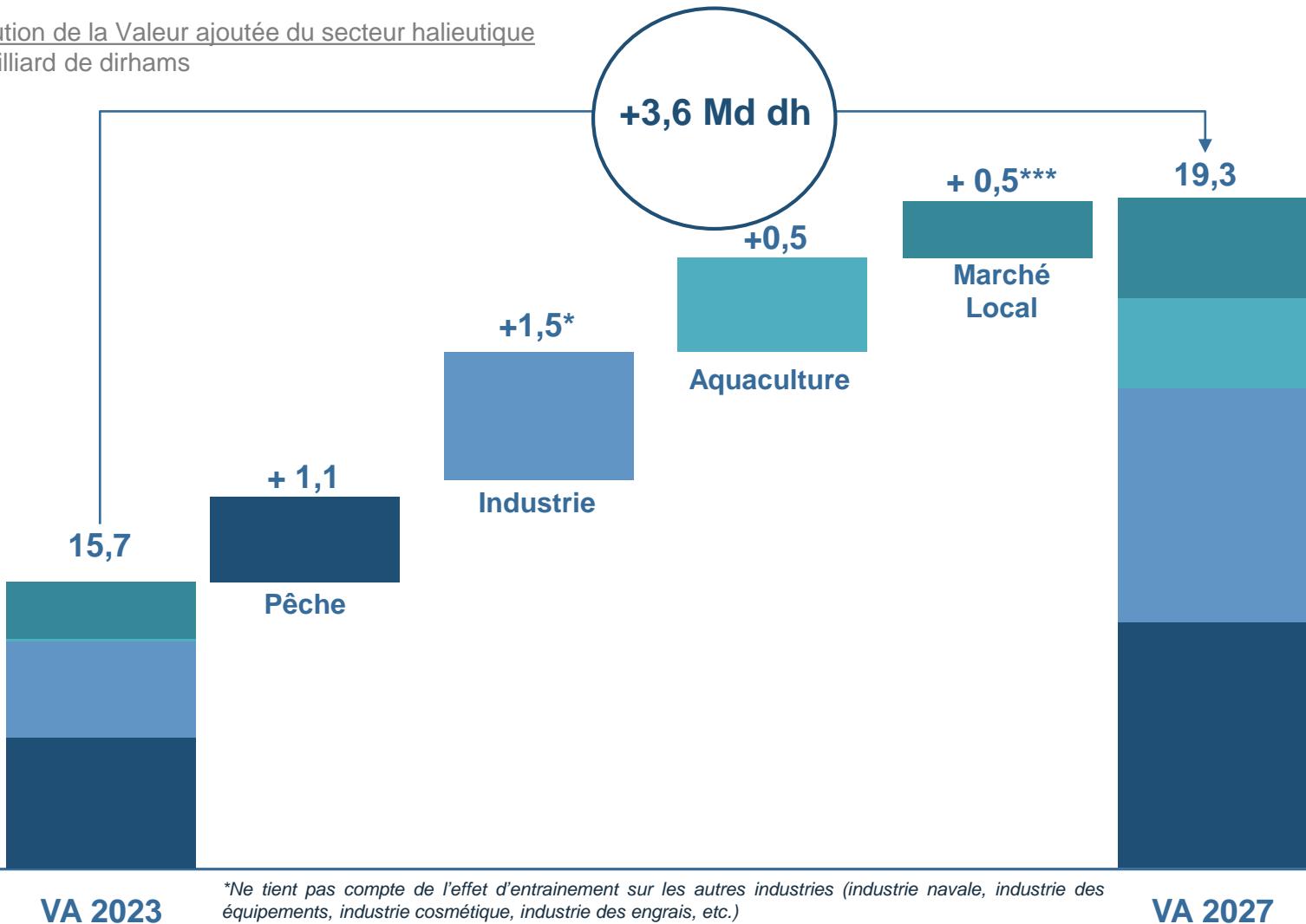
Axe 4 Dynamisation du marché local et promotion de la consommation des PDM

- 4.1 Suivi et stimulation de la consommation nationale des PDM
- 4.2 Renforcement et modernisation du réseau de commercialisation des PDM et des activités sous-jacentes

Objectif : un additionnel de 3,6 Md dh de valeur ajoutée à horizon 2027



Evolution de la Valeur ajoutée du secteur halieutique
en Milliard de dirhams



*Ne tient pas compte de l'effet d'entrainement sur les autres industries (industrie navale, industrie des équipements, industrie cosmétique, industrie des engrains, etc.)

**Estimation de la VA mareyeurs et détaillants, produits frais et transformés.

Leviers

Pêche :

Meilleure valorisation des débarquements, sous l'effet de :

- Croissance de la demande (développement de l'industrie des PDM, augmentation de la consommation sur le marché local...) face à une stabilisation des captures
- Amélioration de l'efficience de la 1ère vente (criées digitales...)
- Amélioration de la qualité des débarquements (renforcement des structures de débarquement...)

Industrie :

- Orientation de la MP vers des transformations à plus forte VA
- Amélioration des ratios VA/CA du fait des efforts d'innovation et de l'amélioration de la qualité des produits entrée usine

Aquaculture :

- Accroissement de la production
- Production locale d'intrants aquacoles (naissains, alevins, aliments...)
- Diversification de la production vers d'autres espèces à forte VA, valorisation et conquête des marchés

Marché local :

- Augmentation de la consommation des PDM frais et transformés sur le marché local
- Renforcement du réseau des marchés de gros et de proximité

Axe 1: Développement des capacités des acteurs

Centrée sur l'**humain**, la feuille de route ambitionne dans son 1^{er} axe, le développement des capacités des acteurs. Des mesures fortes sont ainsi proposées afin **d'opérer un saut qualitatif dans les conditions de vie et de travail** des différents acteurs de la chaîne de valeur.

La stratégie propose par ailleurs la mise en place d'une **gouvernance intersectorielle** et l'accélération de la **transformation digitale**.



Développement du capital humain

- Instauration de la contractualisation entre marins et armateurs de la pêche côtière
- Instauration d'un revenu minimum sectoriel pour le travail en mer de la pêche côtière
- Renforcement des moyens techniques du dispositif de sauvetage, de la sécurité et de la navigation



Organisation des acteurs

- Une autonomisation des acteurs et amélioration de l'accès au financement
- Accompagnement des coopératives et appui aux AGR



Formation

- Révision des programmes de formation maritime
- Elaboration de partenariats avec les instituts de formation maritime et les professionnels



Gouvernance renforcée et diversification des sources de financement du secteur

- Création d'une interprofession de la filière des petits pélagiques et d'une interprofession aquacole
- Révision du système des prélèvements et du financement du secteur de la pêche maritime



Digitalisation

- Elaboration et déploiement de la Stratégie Digitale et du Schéma Directeur Digital du SEPM
- Mise en place d'une gouvernance des données

Principaux objectifs





1. Le développement du capital humain

Un emploi en mer organisé par la mise en place de contrats d'engagement maritime liant les armateurs aux marins de la pêche côtière et rémunéré à leur juste valeur avec, a minima, l'instauration d'un Revenu Minimum Sectoriel



- Détails les modalités juridiques et opérationnelles de la contractualisation entre marins et armateurs du segment côtier
- Déployer un plan de sensibilisation auprès des professionnels pour favoriser l'entrée en vigueur de la contractualisation



2. Le renforcement des moyens techniques du dispositif de sauvetage et du contrôle de sécurité de la navigation

La sécurisation du travail en mer sera acquise par l'amélioration de la couverture sociale et sa généralisation à tous les acteurs, y compris les saisonniers. Les travailleurs bénéficieront d'un dispositif efficace de sauvetage des vies humaines en mer, accompagnés d'équipements adéquats



- Préparer un programme d'acquisition des moyens d'intervention nécessaires pour le sauvetage maritime
- Equiper les professionnels du segment artisanal en VFI



3. L'accompagnement des coopératives des activités pêche

L'autonomisation des acteurs et l'amélioration de leur accès aux marchés et au financement à travers l'incitation des petits acteurs à se regrouper en coopératives (pêcheurs, ramasseurs d'algues, mareyeurs, aquaculteurs et des travailleurs des services à terre) afin de bénéficier d'un accompagnement de l'Etat



- Déployer un plan de communication pour inciter les petits acteurs à s'organiser en coopératives
- Bénéficier d'un accompagnement de l'Etat dans le cadre d'AMI



4. L'accompagnement des acteurs à travers un dispositif de formation efficace

Une efficience et une qualité de la formation renforcées par le recentrage du dispositif de formation du SEPM à la formation maritime aux métiers à bord, et par la mise en place d'un cadre de partenariat avec les instituts de formation maritime à l'échelle nationale et internationale



- Mettre au point et implanter les nouveaux programmes de formation
- Développer un partenariat à l'international pour la formation des formateurs
- Développer la coopération à l'échelle nationale et internationale



5. Une gouvernance renforcée et une diversification des sources de financement du secteur

- **L'organisation des professionnels en interprofessions (créer 2 interprofessions)**
- **Une territorialisation de l'Administration à travers la création de Directions Régionales**
- **Une meilleure résilience du secteur par le renforcement et la diversification des sources de financement, à travers notamment la revue de la fiscalité du secteur**



- Finaliser les textes nécessaires et accompagner à la préparation de contrats programmes
- Adapter les structures, les missions et les attributions
- Réalisation d'une étude sur le financement et les prélèvements fiscaux et parafiscaux

6. L'accélération de la digitalisation, mise en place et déploiement de schémas directeur digital et du SI et d'une gouvernance des données

Une accélération de la transformation digitale de l'administration et des entités sous tutelle, en mettant en place un Digital Office pour coordonner cette transformation



- Création d'une unité d'appui à la digitalisation
- Recrutement d'un expert en digitalisation et SI
- Elaboration et déploiement des schémas directeurs
- Elaborer des services digitaux à forte valeur, permettant de diffuser les informations

Axe 2 : Renforcement du positionnement du Maroc sur le marché international des filières de la mer tout en préservant le patrimoine halieutique

Le 2^{ème} axe stratégique vise à **concrétiser le potentiel de croissance des industries de la mer** à travers une **reconfiguration du tissu industriel** national vers des **activités à plus forte VA** et l'amélioration de leur compétitivité. Fidèle aux principes de **l'économie bleue**, cette croissance doit se faire **dans le respect de l'environnement**, dont il faut renforcer la protection.



Transformation des PDM

- Renforcement de la compétitivité et l'innovation des industries de transformation
- Développement de pôles de compétitivité halieutique et aquacole dotés de structures d'animation



Recherche et développement

- Raffermissement de l'écosystème de R&D et d'innovation halieutique et aquacole
- Renforcement du suivi scientifique et de la surveillance



Exploitation durable

- Fixation des navires à leur port d'exploitation
- Mise en place d'un réseau d'Aires Marines Protégées
- Accompagnement à l'adaptation des engins de pêche (remplacement des pots en plastique par des pots en argile pour la pêche au poulpe, filets de pêche, ...)
- Digitalisation du dispositif de contrôle (observation électronique, suivi de la flotte artisanale, ...)



Développement intégré des villages de pêche

- Réalisation du projet de développement intégré pilote

Principaux objectifs





1. Le renforcement du tissu industriel

Une industrie de transformation compétitive, à travers l'amélioration des approvisionnements, l'introduction de techniques de production nouvelles et innovantes pour consolider leur position sur les marchés traditionnels et se positionner sur de nouveaux marchés ainsi que l'accompagnement à la création d'un écosystème industriel intégré



- Accompagner à la création des structures d'animation des pôles de compétitivité Nord et Sud
- Accompagner à la modernisation de l'outil productif et/ou l'acquisition d'équipement de pointe ou innovant
- Définir la stratégie globale de communication et de promotion collective à l'export



2. Un écosystème de R&D et d'innovation halieutique et aquacole dynamique

- Concrétiser la vision de croissance bleue nécessite par ailleurs un écosystème dynamique de R&D, capable d'orienter la gestion durable des ressources et soutenir l'innovation industrielle
- Ce dispositif devra fédérer l'ensemble des acteurs et structures nationales, renforcé avec un rôle prépondérant des professionnels, autour de projets collaboratifs



- Renforcement des moyens et des programmes de recherche et de surveillance
- Renforcement du dispositif de classement des zones aquacoles
- Développement de programmes de pêche sentinelle
- Organisation par la Ceinture Bleue d'une conférence biannuelle



3. La consolidation des mesures d'aménagement

La croissance bleue est également synonyme d'une pêche durable à travers le renforcement des mesures d'aménagement (spatialisation, gestion des rejets ...) et d'autre part, la responsabilisation des professionnels dans l'exploitation durable de la ressource et dans l'appui à la gestion des pêches au niveau local



- Mise en place d'un réseau d'Aires marines protégées
- Refonte des plans d'aménagement dans une logique de délimitation de l'effort de pêche
- Accompagnement à l'adaptation des engins de pêche



4. Une lutte efficace contre la pêche INN et une pêche modernisée

- Dans l'objectif de disposer d'un mécanisme efficace de lutte contre la pêche INN, il est prévu l'amélioration du dispositif de contrôle des pêches (digitalisation, cadre de travail des agents...).

- La valorisation de la richesse halieutique est tributaire de la préservation des captures, à travers la modernisation des infrastructures de débarquement adaptées aux besoins du secteur



- Déployer les modalités d'observation électronique à bord et le suivi de la flotte artisanale
- Procéder à la refonte et modernisation du système de traçabilité des captures
- Développer le projet intégré du VDP de Souiria Kdima en micro-pôle économique inclusif (projet pilote)

Axe 3 : Concrétisation de notre plein potentiel aquacole, gisement de croissance du secteur

Le **développement du secteur de l'aquaculture** repose sur un plan de développement en **2 paliers** :

- A court terme, **la consolidation des prérequis nécessaires à l'émergence d'une production aquacole durable et la mise en place d'un cadre incitatif** et des conditions permettant d'assurer la concrétisation rapide, la réussite et la pérennisation des projets lancés
- A moyen terme, **la montée en puissance** de l'activité **et la pérennisation d'un écosystème aquacole durable**, dans une logique **d'intégration de la chaîne de valeur**, à travers la **structuration des réseaux de distribution** notamment à l'export, la concrétisation de nouveaux projets aquacoles notamment innovants et la structuration et le **développement de l'amont aquacole**



Appui au développement de la production aquacole

- Mise en place d'incitations financières et d'appui aux projets
- Favoriser le « clustering » des activités aquacoles à terres
- Appui aux projets de recherches visant la diversification de la production aquacole



Appui à l'intégration des filières et à l'innovation aquacole

- Accompagnement de projets majeurs d'innovation aquacoles
- Constitution d'un écosystème d'acteurs impliqués dans les maillons amont et aval de la chaîne de valeur
- Accompagnement des aquaculteurs pour la valorisation et la commercialisation de leur production à l'export et sur le marché local
- Lancement de nouveaux projets de recherche sur le développement de l'aliment piscicole

Principaux objectifs





1. L'appui aux projets d'investissements aquacoles et l'accompagnement à l'aménagement de pôles aquacoles

Il se matérialise par la consolidation des prérequis nécessaires à l'émergence d'une production aquacole durable et la mise en place d'un cadre incitatif et des conditions permettant d'assurer la concrétisation rapide, la réussite et la pérennisation des projets lancés à travers un dispositif d'accompagnement intégré



- Mettre en place un dispositif d'incitations financières et d'appui aux projets
- Identifier les besoins, mobiliser et aménager le foncier pour le clustering des activités à terres
- Etudier le potentiel aquacole national et diversifier l'offre d'investissement en aquaculture



2. L'appui aux projets de recherches visant la diversification de la production aquacole

Un écosystème de recherche dynamique pour le lancement de nouveaux projets visant à poser les bases de la diversification aquacole et le développement des unités de recherche régionales, tout en orientant les investisseurs intéressés vers les sites potentiels



- Conduire des travaux de R&D de la diversification de l'offre marocaine en produits conchylicoles, piscicoles et d'algoculture
- Conduire des travaux de R&D Innovation en matière de Technologie aquacole
- Développer les unités de recherche régionales (algues, éclosseries, ...)



3. Une montée en puissance de l'activité aquacole

La montée en puissance de l'activité vise à structurer la chaîne de valeur aquacole nationale par l'implémentation de projets structurants tout en assurant la promotion des projets innovants. Elle ambitionne à encourager l'émergence d'acteurs compétitifs positionnés stratégiquement dans la chaîne de valeur, pour en faire une filière performante, diversifiée et intégrée



- Accompagner des projets majeurs d'innovation aquacoles
- Constituer un écosystème d'acteurs impliqués dans les maillons amont et aval de la chaîne de valeur
- Encourager l'équipement pour la création d'éclosseries et de développement de projets de captage des naissains



4. La pérennisation d'un écosystème aquacole durable

La pérennisation d'un écosystème aquacole durable se traduit dans une logique d'intégration de la chaîne de valeur du secteur, à travers l'accompagnement des investisseurs pour la valorisation et la commercialisation de leur production à l'export et sur le marché local et la structuration et le développement de l'amont aquacole



- Réaliser une étude de marché et définir des segments de marché et des typologies des consommateurs au niveau national et à l'export
- Accompagner les projets de R&D sur l'alimentation aquacole

Axe 4 : Dynamisation du marché local et promotion de la consommation nationale des PDM

La réussite du développement du secteur national de la pêche et de l'aquaculture repose sur la **dynamisation du marché local** et la **promotion de la consommation nationale des PDM** : vecteur de résilience pour l'industrie nationale de transformation des PDM, et synonyme d'un **accès large et équitable des citoyens** à une richesse nationale à forte valeur nutritionnelle.

Cela passe par l'**enracinement de la culture de consommation** des PDM chez les Marocains, le **développement de la confiance dans la qualité des produits** et par l'**élargissement de l'accès de tous les Marocains** à une gamme riche et diversifiée de PDM.

Stimulation de la demande et la consommation



- Mise en place d'un suivi de la consommation nationale des PDM
- Promotion de la consommation au niveau local

Renforcement et modernisation du réseau de commercialisation



- Mise à niveau sanitaire des halles et marchés de gros
- Réalisation de 2 nouveaux marchés de gros et contribution au financement de la construction de 8 marchés de proximité modernes à travers le territoire
- Incitation au développement par le privé de réseaux structurés de distribution des PDM





1. La stimulation de la demande et de la consommation nationale

La conception et la mise en œuvre de politiques de promotion et d'incitation à la consommation des produits de la mer nécessite une connaissance approfondie de la structure de cette consommation selon les caractéristiques économiques, sociales et démographiques, ainsi que comportementales



- Réaliser une enquête sur la consommation des produits de la mer
- Promouvoir le marché national des PDM en s'appuyant sur du marketing d'influence et une communication de masse

2. Le renforcement et la modernisation du réseau de commercialisation

La confiance dans les PDM marocains sera renforcée par la mise en place du renforcement du contrôle sanitaire. L'accès de tous les Marocains aux PDM sera favorisé par le renforcement du réseau des marchés de gros et de proximité et par l'incitation au développement de réseaux privés de distribution, permettant notamment de desservir les zones éloignées des côtes



- Mettre en œuvre la mise à niveau de toutes les halles et MDG
- Construire 2 MDG et 7 HNG
- Accompagner la réalisation de 8 MDD
- Incitation des projets privés : Kiosques de ventes des produits congelés



IMPACTS ESTIMÉS

x 1,2

Valeur Ajoutée
du secteur



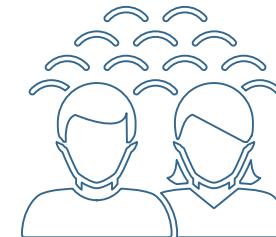
x 1,2

Valeur des
exportations



+18 000

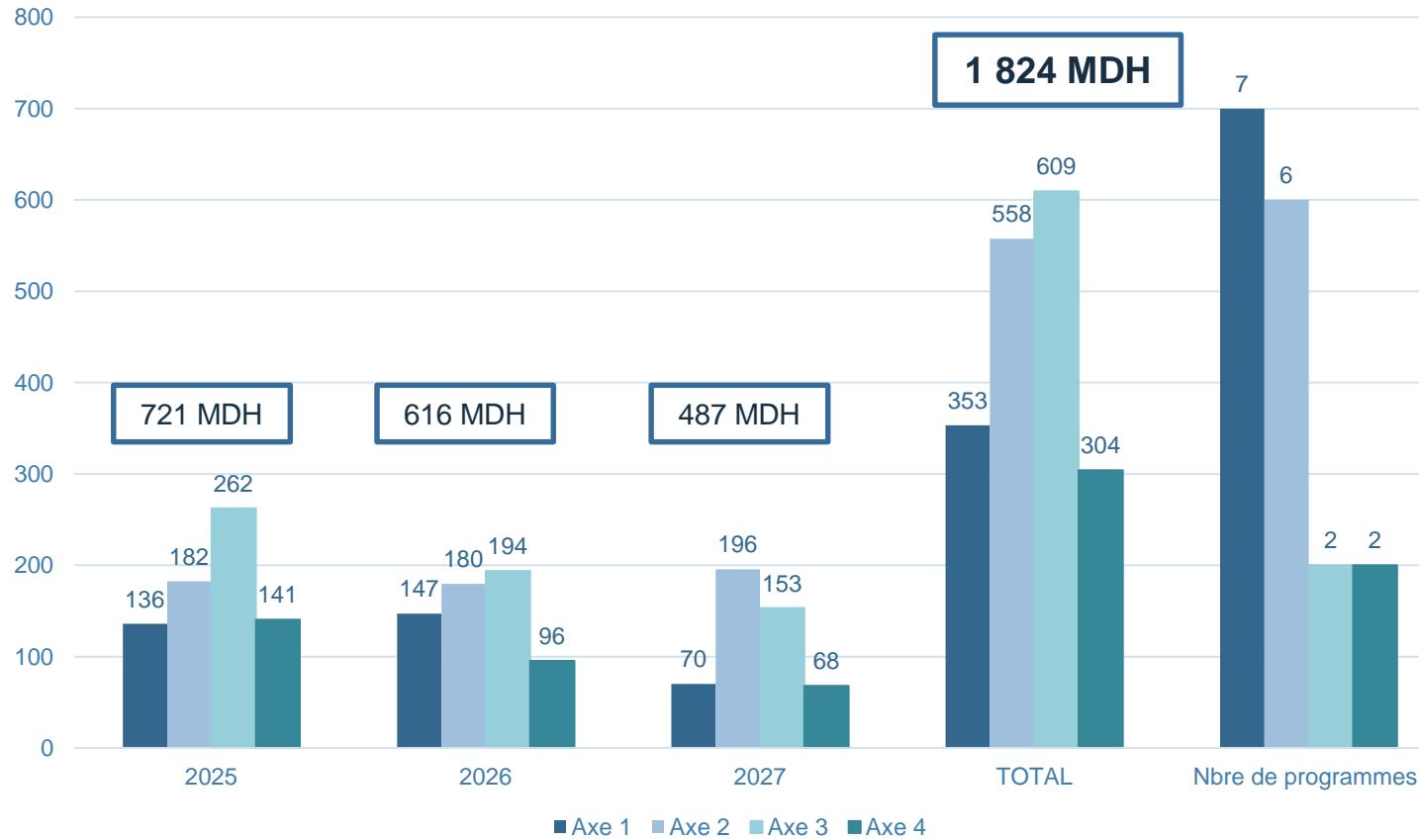
Emplois
directs créés



La Feuille De Route nécessitera la mobilisation d'une enveloppe de 1,8 Milliards de dhs pour la période 2025-2027



Budget d'investissement et nombre de programmes



BESOINS EN RH

20 CADRES

- Création de la Direction de la Digitalisation
- Création du Segma pour le dispositif de sauvetage